

Séance du 24 novembre 2023



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-quatre novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le quinze novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRÉSENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Lionel PEYRELONG

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MOREL - Jean-Baptiste SANGLARD

SECRETARE DE SEANCE : Virginie MONTES

OBJET : DETR 2024 – Création et renforcement de voiries communales et accès au Pont de Jucq

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création et de renforcement de voiries communales et d'accès au Pont de Jucq pour l'année 2024. Suite à la demande de devis, le montant des travaux s'élève à 95 131 € ht.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- . **approuve** le projet de création et renforcement des voiries communales : VC 28 Couteaux, VC 13 La Rochette et accès au Pont de Jucq ;
- . **donne son accord** pour inscrire au budget 2024 le projet de création et de renforcement de voiries communales et accès au Pont de Jucq pour un montant de **95 131 € ht** ;
- . **sollicite** une subvention DETR de 30 % soit **28 539.30 €** ;
- . **charge** Monsieur le Maire des démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré en Mairie
le 24 novembre 2023

Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20231128-23_11_004-DE
Reçu le 28/11/2023